

Ecrit par le 10 février 2026

Isle-sur-la-Sorgue : Pierre Gonzalvez se présente aux élections municipales pour un 4ème mandat



C'est sans grand surprise que Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008, a annoncé le 15 janvier qu'il conduira de nouveau une liste aux élections municipales du 15 et 22 mars prochain. Face à lui, et à ce jour, 3 autres candidats se sont déclarés : Christian Montagard (RN), déjà candidat en 2014, Christophe Baudet, le candidat de la gauche et Romain Dufaud, sans étiquette.

Pierre Gonzalvez aura été le dernier à dévoiler officiellement sa candidature à la mairie, bien qu'il n'ait jamais vraiment caché ses intentions de vouloir « poursuivre l'aventure ». C'est dans son local de campagne pas encore inauguré (ce sera pour le 24 janvier), place de la liberté, que l'édile de la cité des antiquaires entouré de 6 membres du conseil municipal de sa majorité actuelle, a annoncé qu'il se

Ecrit par le 10 février 2026

présenterait pour un quatrième mandat.

Il faudra attendre la mi-février pour connaître la composition complète de sa liste (33 membres). Pierre Gonzalvez annonce que cette future liste sera renouvelée à 30% par rapport à l'actuelle. Une première grande réunion publique est d'ores et déjà programmée pour le vendredi 13 mars à 18h30, salle des fêtes. Entre temps des réunions de quartier seront organisées à raison d'une par semaine, des occasions de prendre connaissance du détail de son programme pas connu à ce jour.

« Nous avons envie de continuer le travail accompli... et nous devons aujourd'hui créer d'avantage de richesses »

« Nous avons envie de continuer le travail accompli... et nous devons aujourd'hui créer d'avantage de richesses »

« Nous avons envie de continuer le travail accompli... et nous devons aujourd'hui créer d'avantage de richesses » c'est en ces termes que Pierre Gonzalvez motive sa candidature. Après un rapide tour d'horizon des projets et réalisations mis en œuvre sur les précédents mandats, qu'il s'agisse de la circulation et des parkings, de la sécurité, des actions en faveur de l'environnement, de l'offre de santé, ou du désendettement de la ville, Pierre Gonzalvez estime avoir été un des artisans d'un nouvel essor de la ville. Pour lui, les actions conduites dans le domaine du patrimoine et de la culture auront été décisives dans son développement. « 1€ investit dans le patrimoine c'est 7€ de retombées économiques » justifie-t-il. « La valorisation du centre-ville était un préalable nécessaire à la mise en place de tout un écosystème » poursuit-il. Pierre Gonzalvez a également rappelé que si la ville est surtout connue pour ses antiquaires et marchands d'arts, elle tire sa première richesse de son industrie et ses activités dans le domaine de l'agroalimentaire. Ainsi, il ne sera pas surprenant de découvrir que dans son programme l'accent sera mis sur le développement de la nouvelle ZAC des Chasséens... A suivre.

Transition énergétique : GRDF et les maires de Vaucluse s'engagent

Ecrit par le 10 février 2026



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris, [GRDF](#) et l'[Association des Maires de Vaucluse](#) ont renouvelé leur partenariat pour 2025-2026. Une coopération de long terme, destinée à accompagner concrètement les communes vauclusiennes dans la transition énergétique, avec un accent particulier sur le développement du gaz vert et des solutions locales de décarbonation.

Scellée par Pierre Gonzalvez, président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV), et François-Xavier Olivier, secrétaire général de GRDF, la convention 2025-2026 s'inscrit dans la continuité d'un dialogue engagé depuis plusieurs années entre le gestionnaire du réseau de gaz et les élus locaux. Dans un contexte de forte tension énergétique et climatique, cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des collectivités, tout en améliorant le service rendu aux usagers sur l'ensemble du territoire vauclusien.

L'AMV, relais de l'information

Ecrit par le 10 février 2026

Acteur historique de la représentation des élus, l'AMV entend, à travers ce partenariat, conforter son rôle de relais d'information et de conseil auprès de ses 151 communes et quatre intercommunalités membres, sur des sujets devenus structurants pour l'action publique locale.

Trois axes pour accélérer la transition sur le terrain

La convention repose sur trois piliers opérationnels. Tout d'abord, une communication partagée autour des enjeux énergétiques, afin de mieux diffuser auprès des élus et des services municipaux les solutions existantes, en particulier celles liées au développement du gaz vert. Ensuite, l'organisation d'événements dédiés à la transition énergétique en Vaucluse, favorisant l'échange d'expériences et la montée en compétence des acteurs locaux. Enfin, des visites techniques de sites de référence telles que les unités de méthanisation, stations [BioGNV](#), pour confronter les décisions politiques à des réalisations concrètes et opérationnelles.

Le réseau gaz, levier de décarbonation territoriale

Souvent perçu comme une énergie de transition, le gaz évolue aujourd'hui vers un modèle de plus en plus renouvelable. Grâce à ses capacités de stockage et à la montée en puissance du biométhane, le réseau de distribution devient un outil stratégique pour réduire les émissions de carbone des territoires, tout en garantissant sécurité d'approvisionnement et compétitivité économique. Pour les communes vauclusiennes, il constitue un levier immédiatement mobilisable, notamment dans les politiques de chauffage, de mobilité durable ou de valorisation des déchets.

Le biométhane, énergie locale et circulaire

Produit à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage ou de déchets organiques, le biométhane incarne une logique d'économie circulaire ancrée dans les territoires. Une fois épuré, il est injecté dans les réseaux et utilisé pour les mêmes usages que le gaz naturel : chauffage, cuisson ou carburant alternatif via le BioGNV. Son développement répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et créer de la valeur locale, notamment dans les zones rurales.

Des acteurs engagés au service des collectivités

Crée en 1945 et affiliée à l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Vaucluse joue un rôle central dans l'information, la formation et la représentation des élus auprès des pouvoirs publics. De son côté, GRDF, gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe, accompagne plus de 9 500 communes dans leurs choix énergétiques et de mobilité durable, avec l'objectif d'atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux d'ici 2030.

Pour une ambition partagée

En renouvelant leur partenariat, GRDF et l'Association des Maires de Vaucluse confirment une ambition partagée : faire de la transition énergétique un projet pragmatique, territorial et accessible. À l'échelle du département, cette coopération entend traduire les objectifs nationaux de décarbonation en actions concrètes, au plus près des élus et des habitants, tout en renforçant la souveraineté énergétique locale.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 10 février 2026

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avec 122 exposants, le salon des maires de Vaucluse 2025 affiche une fréquentation record. A cette occasion, le parc des expositions a aussi abrité la traditionnelle assemblée générales de l'Association des maires de Vaucluse. Entre incertitudes budgétaires liées à un contexte national hors-sol, réglementations de plus en plus ubuesques et pression grandissante de leurs administrés, les maires de Vaucluse entendent faire face malgré tout. Conscients d'être les premiers gardiens de la République.

« A l'heure où la question médiatique est de savoir s'il faut maintenir l'alcool à la buvette de l'Assemblée Nationale, nous demandons avec force une prise de conscience sur la situation de nos collectivités, priorise [Pierre Gonzalvez](#), président de [l'AMV](#) (Association des maires de Vaucluse) lors de l'assemblée générale 2025 qui vient de se tenir au parc des expositions d'Avignon dans le cadre [du Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics 2025 de Vaucluse](#). »

« Le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. »

Ecrit par le 10 février 2026

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Très offensif, celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue poursuit : « Oui, localement nos parlementaires mesurent les difficultés rencontrées, les injonctions contradictoires, les objectifs inatteignables fixés à nos mairies. Oui, les services de l'Etat tentent de concilier au mieux la doxa nationale avec la situation réelle du territoire. Mais disons-le, le bon sens semble avoir quitté le système normatif. Pire, le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. Individuellement, tout élu quel que soit son mandat, fait le même constat. Mais collectivement, l'inertie, le manque de courage, parfois même la démagogie président aux choix politiques. Face à cela, les maires se posent des questions personnelles sur la suite de leur engagement. Nos concitoyens qui deviennent de plus en plus exigeants, les réseaux sociaux devenus comptoir de café où le moindre pleutre a une audience, des médias nationaux et quelques fois régionaux et locaux préférant la sensation du fait divers aux sujets de réussite et d'espoir. Et pourtant, nous avons encore la flamme et portons l'ambition avec d'autres d'améliorer les choses. »



De gauche à droite : le sénateur Jean-Baptiste Blanc, Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Bénédicte Martin de la Région Sud, Joël Balandraud, vice-président de l'AMF, Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse et le sénateur Lucien Stanzione lors de l'inauguration du salon. Crédit : Echo du mardi

« Vous êtes les premiers visages de la République. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« Vous êtes les premiers visages de la République, les piliers de la cohésion dans nos territoires »,

Ecrit par le 10 février 2026

rappelle [Christian Mounier](#), vice-président du conseil départemental de Vaucluse, venu pour représenter sa présidente, Dominique Santoni, qui participait aux assises des départements de France 2025 se déroulant à Albi en même temps que le salon.

Aussi maire de Cheval Blanc, Christian Mounier a également tenu à rappeler en s'adressant aux élus présents : « qu'être maire, aujourd'hui, c'est être, chaque jour, au contact direct des habitants, au cœur de leurs attentes, leurs difficultés, et aussi de leurs espoirs. Permettez-moi donc de saluer votre inlassable engagement au service des Vauclusiens. Merci pour votre dévouement, pour votre persévérance, et pour votre sens du service public souvent exercé dans des conditions difficiles. »

Priorité à la santé mentale

En marge de cette assemblée générale 2025 des maires de Vaucluse, le président de la AMV a tenu à rappeler que le sujet de la santé mentale préoccupe fortement les élus du département.

« La santé mentale doit être une priorité pour notre pays », affirme Pierre Gonzalvez qui indique également « l'incompréhension des maires face au manque d'informations sur les suites d'une hospitalisation d'office. Nous sommes confrontés à des cas d'individus qui connaissent des troubles psychiatriques dont le suivi médical dépend souvent de leur propre volonté. L'accompagnement psychologique de l'enfant, la prise en charge de l'ado, permet de limiter le développement de pathologies psychiatriques problématiques. Les moyens nécessaires doivent impérativement être mobilisés. »

« Il a été acté que l'ARS informerait les maires des suites d'un certain nombre d'événements comme la non-confirmation d'une hospitalisation d'office ou, au contraire, la réintégration en hospitalisation complète », annonce le préfet de Vaucluse qui souhaite une transparence respectueuse du secret médical.

« On est train de fabriquer des collectivités pauvres. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« L'incertitude est totale, réagit [Joël Balandraud](#), vice-président de l'AMF (Association des maires de France) et maire d'Evron en Mayenne. Dans ce bazar-là, ce sont les maires qui font le lien pour rassurer nos habitants. On l'a fait lors de la crise du Covid ou pendant celle des Gilets jaunes. On a su alors faire appel aux corps intermédiaires que l'on s'était un peu empressé d'oublier. »

« L'actualité, c'est aussi le budget, insiste le vice-président de l'AMF. La confiance permet d'agir et c'est ce que nous demandons aujourd'hui au gouvernement. Pourtant, il y a des éléments de défiance majeur comme la suppression de la taxe d'habitation qui constitue le péché originel pour l'ensemble des élus locaux toutes couleurs politiques confondues. Au moins, nos habitants savaient où leurs impôts allés. »

« Nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

Ecrit par le 10 février 2026

Dénonçant l'usine à gaz mis en place par les gouvernements successifs, Joël Balandraud constate surtout que l'on a cassé les dynamiques d'investissement des collectivités locales : « Désormais, nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. Avant vous pouviez dire, cette entreprise entraîne quelques nuisances mais elle paye mon ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle paye mon éducateur sportif, elle paye mon accueil à la mairie... Aujourd'hui, vous avez tout intérêt à ce que cela se fasse chez votre voisin. Si les élus locaux ne sont plus porteurs de cette dynamique économique, qui le sera ? Qui va défendre les équipements industriels majeurs sur le territoire quand on veut l'industrialiser à nouveau ? Nous sommes au bout d'un système qui n'a plus de sens. On est en train de fabriquer des collectivités pauvres. Ces dernières sont pourtant la source d'investissement majeure sur le territoire avec des projets actionnés par les communes, aidées par les départements, les régions et l'État. Mais l'impulsion, elle, est locale. Elle est faite par les élus locaux et dans un système de défiance et de non-confiance, nous n'irons plus. Cela va tout bloquer. »

« Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« C'est pour cela que malgré l'instabilité gouvernementale, vous avez toujours pu compter sur le soutien du Département », précise Christian Mounier en s'adressant aux nombreux maires présents lors de cette AG.

Et le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse d'enfoncer le clou : « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. Cette politique de bonne gestion financière nous permet ainsi de continuer à investir facilement, à un rythme soutenu, soit plus de 120M€ par an jusqu'en 2028. Sur la période de 2023 à 2025, nous avons consacré 28,4M€ à la contractualisation et à l'investissement des communes. Pour la période de 2026 à 2029, nous allons sanctuariser ce montant de 28,4M€ au profit des projets des 151 communes de département car nous souhaitons maintenir un important niveau d'investissement partout dans notre département afin de soutenir notre économie, nos entreprises et notre secteur du BTP. Investir, c'est le fil rouge de notre mandat. »

Vaucluse ingénierie plébiscité

Afin de souligner le soutien du Département aux communes de Vaucluse, Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental a rappelé que l'appui n'est pas seulement financier mais aussi technique.

« Depuis l'année dernière, nous avons transformé [Vaucluse ingénierie](#) en agence technique départementale. Vous êtes très nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction et votre confiance en bénéficiant d'un tel outil qui vous permet de boucler un plan de financement, réaliser des études et rechercher les bons interlocuteurs. »

Au total, 101 communes et 3 intercommunalités ont adhéré à cet outil d'accompagnement des projets du Département de Vaucluse. Depuis, 63 projets de voiries ont été suivis et 90 projets d'aménagement sont aussi traités. « Les maires se sont très bien appropriés Vaucluse ingénierie, se félicite Christian Mounier.

Ecrit par le 10 février 2026

Ce bilan très positif démontre que le besoin est grand pour nos communes, notamment les petites. »

« La Région est une collectivité de terrain. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Même volonté d'afficher son soutien aux maires locaux pour la Région Sud. « La Région est à vos côtés, martèle Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir. Elle se veut un partenaire des territoires par ses compétences de plein exercice, que sont notamment les lycées et les transports régionaux. La région est présente tous les jours temps dans vos communes dans ce département. Mais ce qui fait aujourd'hui la marque de fabrique de la Région Sud, c'est la volonté politique de proximité de son président Renaud Muselier. Pour lui, ce n'est pas une institution lointaine 'tanquée' entre le Vieux port et la Joliette, mais une collectivité de terrain dont la mission est d'aller dans chaque coin de nos départements. D'y faire ruisseler l'action régionale dans chaque ville, dans chaque village afin d'impacter positivement la vie de nos concitoyens. Voilà ce que font les territoires et les élus locaux, ces élus qui sont trop souvent à portée de 'baffe' mais qui sont là quand il n'y a plus personne. »

« Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

« Dans un contexte d'instabilité politique, de posture indigne, de prétendue élite qui se délite, les territoires doivent être des pôles de stabilité, annonce l'élue vauclusienne à la région qui a aussi mis en avant les enjeux de l'eau et de l'agriculture lors de son intervention. Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. Celle qui tient la barre, à commencer par la barre budgétaire. Celle qui se substitue aux défaillances et à l'impératifs de ceux qui nous gouvernent. Celle qui rassure aussi. Cela implique, et c'est le cas dans ce département, une solidarité forte entre nos collectivités pour agir ensemble et pour assurer cette stabilité dont nos concitoyens, nos entreprises, nos forces de sécurité, nos secours et nos agriculteurs ont tant besoin. L'exercice est pourtant difficile. Bien sûr, la Région est appelée comme toutes les collectivités à se serrer la ceinture. Mais elle le fait en s'efforçant de maintenir une capacité d'intervention auprès des communes rurales et des communes moyennes qui portent aussi des fortes charges de centralité. Elle essaie de répartir équitablement ses aides. En Vaucluse, 483 projets communaux ont été soutenus depuis 2016 par la région, pour un total de 35M€. C'est une somme injectée dans l'économie vauclusienne et dans la vie des communes qui investissent pour leurs administrées. La région, ce sont aussi 126M€ qui ont été contractualisés depuis 10 ans avec les intercommunalités vauclusiennes, dont 73M€ déjà votés. »

Ecrit par le 10 février 2026

« Je me demande quelle mouche a piqué le législateur. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

« Nous sommes dans un contexte des plus tendus en ce qui concerne la question des finances locales, confirme le président de l'AMV. Nous savons que la recherche de co-financements pour les projets ne sera pas des plus simples. L'incertitude demeure sur le montant des fonds d'Etat, Fond vert, DSIL... De plus, nos budgets sont tributaires d'éléments extérieurs. Le ralentissement immobilier génère deux conséquences : la baisse des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) avec la difficulté de programmer le montant dans les préparations budgétaires ainsi que la perception de la Taxe d'aménagement. »



Dans les allées du salon. Crédit : Echo du mardi

Ecrit par le 10 février 2026



L'AMV sur le stand de Veolia. Crédit : Echo du mardi

« Sur cette Taxe d'aménagement, je me demande quelle mouche a piqué le législateur en 2021, s'interroge Pierre Gonzalvez. Cette réforme, issue de la loi de Finances 2021, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a profondément modifié les modalités de perception de cette taxe. Désormais, cette elle n'est plus exigible à la délivrance du permis de construire, mais uniquement après l'achèvement des travaux, sur déclaration du particulier. J'ai demandé aux maires du département de renseigner la situation de leur commune. 110 communes ont répondu sur les 149 adhérentes à notre association. En 2022, pour ces 110 communes : 2 917 permis délivrés, 8M€ de taxes d'Aménagement, en 2024, 2 427 permis pour 4,77M€ de TA. Jusqu'à octobre 2025 : 1 588 permis et 1,45M€ de TA. Le manque à gagner est grand pour nous. Il faut impérativement revenir sur cette loi. »

Vers une 'cabanisation' du Vaucluse ?

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, a tenu à alerter sur la multiplication des infractions d'urbanisme dans le département. « Nous sommes confrontés à des dérives, à la cabanisation dans nos campagnes, à la sédentarisation de gens du voyage sur des terrains agricoles, à des extensions voir des constructions de maisons sans permis. Nous procémons aux constatations et dressons les PV d'infractions aux règles d'urbanisme. »

L'élu regrette pourtant la non-avancée des sanctions qu'il explique notamment par le manque de moyens de la justice : « Le tribunal d'Avignon n'a que 4 audiences d'un jour par an au cours desquelles sont jugées les infractions d'urbanisme. En 2025, il n'y en a que 3. L'ordre du jour est déjà bloqué jusqu'en fin

Ecrit par le 10 février 2026

2027. Les petites et moyennes infractions sont ainsi, peu voire pas, appelées à une audience... »
 « Notre crédibilité sur les territoires est malmenée, poursuit-il. Pire que cela, elle est contestée par ceux qui devraient suivre les règles. Si une personne demande la pause d'un climatiseur dans une rue de l'Isle-sur-la-Sorgue, je dis non. Si la personne ne demande pas, je ne peux pas lui faire enlever ! »

« On ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Evoquant aussi les questions de sécurité, le président des maires de Vaucluse dresse un constat sévère : « le narcotrafic se propage dans nos plus petits villages. La société est tendue, plus violente, plus individualiste. »

« C'est un sujet majeur pour nos administrés, insiste-il. Des réponses fermes sont attendues et on ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. Dans les quartiers populaires, aux abords des épiceries de nuit, dans nos centres-villes... Partout, les gens doivent pouvoir vivre paisiblement. Plus d'excuses, plus de compromis, plus de tolérance, voilà ce que souhaitent les élus de proximité que nous sommes. »

« La République doit être partout chez elle. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

« Effectivement, l'emprise du narcotrafic dans ce département est un sujet majeur, confirme [Thierry Suquet](#), Préfet de Vaucluse. Il se joue des limites administratives qui sont les nôtres. Il descend des villes vers les campagnes. Aujourd'hui, aucun territoire ne peut se prétendre immuniser face à ce problème. Dans certains quartiers, on a une emprise qui est extrêmement forte avec des habitants qui vivent réellement sous la coupe d'un nouveau modèle socio-économique dans lequel les dealers prétendent organiser la solidarité et le soutien aux résidents. C'est évidemment une grossière supercherie parce que in fine, tout cela est toujours fondé sur une violence réelle, sur la terreur, sur l'Omerta. En réalité, ils imposent une prise en otage des habitants du quartier et contraignent à une forme de complicité avec le trafic. Cette situation est inacceptable. Il ne faut pas laisser le terrain libre. La République doit être partout chez elle et son premier représentant c'est le maire. »

Rappelant qu'en termes de sécurité, il avait fait de la lutte contre les narcotrafics, mais aussi contre les violences intrafamiliales et les cambriolages, sa priorité dans le Vaucluse explique le Préfet : « Nous avons multiplié les opérations. Nous prononçons des interdictions de paraître face aux dealers, face aux guetteurs et face à tous ceux qui s'associent au trafic. Dans ce cadre, nous avons procédé à 17 interdictions visant les trafiquants et les guetteurs qui leur interdisent de revenir sur les points de deal. On a déjà trois interpellations à la suite de réapparitions sur le terrain et une présentation devant les juges. Par ailleurs, il est inacceptable que des individus liés au narcotrafic bénéficient de la solidarité nationale, par exemple en occupant des logements sociaux. Depuis le début de l'année, on a six

Ecrit par le 10 février 2026

occupants de logements sociaux qui ont été expulsés en raison de leurs liens avec le narcotrafic. On a 7 dossiers en cours. Enfin, nous agissons contre les commerces qui servent à la couverture du narcotrafic. On a fermé deux épiceries pour des liens directs avec le narcotrafic. On en a fermé 71 en 2025, contre 51 l'année précédente, pour trouble à l'ordre public. »

Dans la foulée, le préfet a invité les maires à prendre contact avec ses services : « Que ce soit les interdictions de paraître, les expulsions de logements locatifs pour liens avec le narcotrafic, les fermetures de commerces, nous agissons sur la base des renseignements que vous nous fournissez qui sont exploités par les services en toute confidentialité et qui permettent d'intervenir avec la police administrative sans négliger le côté judiciaire qui va permettre de s'attaquer aux trafics. »

« Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

Par ailleurs, Thierry Suquet, qui s'est réjouie d'enfin pouvoir assister à sa première AG des maires de Vaucluse (l'an dernier il avait obligé de se rendre en urgence à Paris à une réunion de tous les préfets avec le ministre de l'intérieur d'alors), a aussi souligné l'importance du logement.

« Le logement, c'est un défi. C'est bien de créer des emplois mais si on ne propose pas de logement aux salariés... Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. Notamment du logement social qui est d'abord destiné aux salariés de nos entreprises et à nos enfants qui, aujourd'hui, sont au collège, au lycée et à l'université. Pour relever ce défi, j'invite évidemment le Grand Delta habitat, comme les autres organismes de logement social, à mettre en œuvre ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est-à-dire du logement social adapté dans les petites communes et dans les communes rurales qui répondent à des besoins locaux en négociant les conditions d'entrée des locataires pour répondre aux besoins des collectivités. A faire de la démolition et de la reconstruction dans les grands quartiers populaires où l'on a besoin de faire de la mixité sociale. »

Agrivoltaïque : ne pas servir de l'agriculture comme prétexte

« Un projet agrivoltaïque, c'est un projet qui est porté par un exploitant agricole qui a pour objectif de développer l'agriculture vauclusienne. Ce n'est pas un projet qui est porté par une entreprise énergétique qui se sert de l'agriculture comme prétexte », prévient Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Même si la tendance est à l'accélération des projets photovoltaïque, « ce développement ne doit pas se faire sans conditions, poursuit le 1^{er} représentant de l'Etat dans le département. Cet essor ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. L'Etat sera opposé à tout projet qui consommerait des terres agricoles ou des espaces naturels. Il faut prioriser les espaces déjà artificialisés. Nous pouvons le faire ensemble en utilisant les pouvoirs d'adaptation et de dérogation du Préfet. Pour cela, nous avons notamment mis en place un guichet unique à la DDT (Direction départementale des territoires) de Vaucluse. »

« Nous croulons sous poids de la norme. »

Ecrit par le 10 février 2026

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« Nous croulons aussi sous poids de la norme, se plaint par ailleurs Joël Balandraud, vice-président de l'AMF. Aujourd'hui, la norme coûte très, très cher. Un nouveau bâtiment administratif en 2025 c'est un surcoût terrible en matière d'investissements. Autre exemple, quand je restaure un statuaire dans une église, en fonction de l'ABF (Architecte des bâtiments de France) sur lequel vous tombez, qui pourtant applique exactement les mêmes textes, vous pouvez avoir un rapport de coûts de 1 à 3. Et là, je parle d'une restauration de statuaire comprise entre 5 000€ à 15 000€. Mais quand il s'agit de millions d'euros... Nous sommes accablés de décrets et de règlements supplémentaires qui renforcent tous ces tracas administratifs surtransposés par des hauts fonctionnaires qui interprètent la règle. Dans les mêmes administrations départementales ou régionales les doctrines ne sont pas constantes. Le poids de la norme est relativisé. Nous avons un grand espoir, c'est qu'un jour le préfet de département prenne tout cela sous sa coupe et fasse le tri de l'interprétation des textes par les uns et par les autres. Nous voulons plus de pouvoir local au préfet et aux élus locaux. Plus de confiance envers le local pour les administrations d'État, pour les communes et pour les maires. Cette demande de liberté est forte. Nous avons besoin de confiance pour se réengager. »

« Conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. »

Pierre Gonzalvez

Garder le cap et tenir la barre

Enfin, alors qu'une partie des maires vauclusiens présents ne sera pas là l'année prochaine après les élections municipales de mars 2026, le président de l'AMV a émis en conclusion son souhait « que cette assemblée soit composée l'an prochain, d'élus dévoués, serviteurs de leur territoire, qui aiment le Vaucluse. Car face à l'adversité, je sais aussi que nombre d'entre vous conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. Que malgré les difficultés, l'amour de vos territoires, des acteurs qui les animent et les font vivre, vous encouragent à poursuivre. Je veux donc vous remercier sincèrement pour avoir su garder le cap et tenir la barre. »

Laurent Garcia

Ecrit par le 10 février 2026



Les élus disparus

Lors de cette AG, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux, a tenu à rendre hommage aux 24 élus vauclusiens décédés récemment. Après une minute de silence en leur honneur (voir photo ci-dessus), il les a tous cité :

- **Francis Matheron**, maire de juin 1995 à mars 2001 de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Francis Farge**, élu en mars 1983, conseiller municipal puis maire de **Lioux** de 1985 à 2024, soit durant 39 ans.
- **Claudine Ghio**, ancienne conseillère municipale de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Claude Pagès**, conseiller municipal dès 1989, puis adjoint au maire et maire de **Méthamis** de 2008 à 2020.
- **Gérard Sautel**, maire de **Visan** de 1989 à 2008.
- **Guy Aubert**, adjoint au maire de **Viens** de 2001 à 2014.
- **André Lambert**, adjoint au maire de **Violès** 1983 à 99, puis maire de 1989 à 1995.
- **Claude Cornutello**, adjointe au maire de **Saint-Didier**.
- **Roger Fenouil**, maire de **Rustrel** de 2008 à 2014.
- **Paul Pessemesse**, maire de **Sivergues** de 2001 à 2004.
- **Guy Morel**, maire de **Sérignan-du-Comtat**, de 1989 à 2001 et premier président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, de 1992 à 2001.
- **Jean-Raymond Peyre**, adjoint au maire de **Mérindol** de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.
- **Liliane Chambarlhac**, adjoint au maire de **Châteauneuf-de-Gadagne**.

Ecrit par le 10 février 2026

- **Henri Copier**, adjoint au maire de **Violès** de 2008 à 2020 et conseiller municipal de 2001 à 2025.
- **Jean-Claude Begnis**, élu sous le mandat d'André Rey, de 1995 à 2001, puis sous le mandat de Michel Bayet et d'Anne-Marie Bardet, de 2008 à 2020. Il exerça les fonctions d'adjoint au maire de **Sarrians** durant son dernier mandat de 2014 à 2020.
- **Daniel Serra**, adjoint au maire d'**Aubignan** de 1983 à 2020.
- **Joseph Devaux**, premier adjoint au maire de **Sivergues** depuis 2008.
- **Claude Bergé-Laval**, maire de **Beaumont-de-Pertuis** de 1983 à 2014.
- **Henri Girard**, maire de **La Roque-Alric** de 1971 à 2008, c'est-à-dire durant 37 années, après avoir exercé un mandat de conseiller municipal de 1985 à 1971.
- **Mathieu Pellegrin**, conseiller municipal à **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Gilbert Guigue**, conseiller municipal de 1971 à 1983, et adjoint au maire de **Violès** de 1983 à 2001.
- **Jérôme Casalis**, premier adjoint au maire de **Caumont-sur-Durance** de 1995 à 2008 puis premier adjoint au maire de **Bonnieux** de 2008 à 2014 avant de devenir conseiller municipal jusqu'en 2025.
- **Maurice Giro**, maire honoraire de **Cavaillon**. Il a été conseiller général de 1988 à 2002, et maire de Cavaillon de 1992 à 2008. Également député de la deuxième circonscription de Vaucluse de 2002 à 2007.
- **Gaby Bézert**, maire honoraire de **Venasque**, adjoint de 1971 à 1980, et maire pendant 40 ans, de 1980 à 2020.

« Une pensée à chacun de ces serviteurs de la République », a rappelé Christian Gros avant de souhaiter la bienvenue à Bernard Le Dily, élu maire de Mormoiron en fin d'année dernière et 2024, et Joseph Saura, réélu maire d'Uchaux suite à l'élection municipale partielle de décembre dernier. Ce dernier ayant déjà été maire de 2008 à 2020.

Le salon des maires de Vaucluse en version XXL

Ecrit par le 10 février 2026



Pour la première fois le Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse se tiendra dans le grand hall A du parc des expositions à Avignon. De quoi accueillir plus de 120 exposant ainsi que près de 1 500 visiteurs lors de cette nouvelle édition.

« Nous sommes vraiment très satisfaits de l'évolution de ce congrès, qui à l'image de ce qui se fait au niveau national, accueille bien évidemment notre assemblée générale des maires mais propose aussi un salon à destination de l'ensemble de nos élus et des partenaires des collectivités locales, explique Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse). Aujourd'hui, ce salon est un vrai rendez-vous économique avec les forces civiques. Un événement, qui est très attendu par tout le monde. »

En effet, si beaucoup de maires étaient présents les années précédentes, ils étaient souvent peu accompagnés, souvent par le 1^{er} adjoint mais peu par les services administratifs et techniques.

« L'an dernier, nous avons pu observer que les délégations devenaient de plus en plus importantes, poursuit celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Pour nos collectivités c'est une chance d'avoir nos cadres ou nos agents venir au contact avec des acteurs économiques, sociaux et institutionnels du département. L'occasion pour les visiteurs, de plus en plus nombreux, de découvrir cet écosystème local

Ecrit par le 10 février 2026

présenté, offrant des opportunités d'avoir tous les clients potentiels ou les prospects dans une unité de temps et de lieu. »

Plus de 120 exposants attendus

« Après plusieurs années à Monteux, nous avons changé de braquets en passant au parc des expositions et d'années en années nous avons eu de plus en plus d'exposants », poursuit celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Ainsi, d'une cinquantaine de stands il y a 4 ans, les organisateurs [d'AP Média](#) tablent sur plus de 120 exposants cette année (voir encadré en fin d'article) après les 80 de l'an dernier. C'est pour cela que trop à l'étroit dans les halls E et F, ce Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse 2025 va investir pour la première fois la moitié du grand hall A.

« L'an dernier, nous avons été un peu à l'étroit au vu de la fréquentation qui augmente chaque année », reconnaît [Benjamin Fievet](#), chef de projet chez AP Média.

Le Programme

8h15 : Ouverture du salon au public, café d'accueil offert servi sur les stands

9h0-11h : Assemblée générale de l'AMV 84 : Sur invitation et réservée au Maire ou son représentant.

9h30-10h : Présentation de la charte ATSEM, par le Centre De Gestion de la fonction territoriale de Vaucluse, sur l'espace Agora.

10h-10h30 : Présentation du réseau des secrétaires de mairie, par le Centre De Gestion de la fonction territoriale de Vaucluse, sur l'espace Agora.

11h : Inauguration du Salon.

12h30 : Cocktail déjeunatoire servi sur les stands.

13h30 : Signature de convention de partenariat entre Enedis et le SDIS de Vaucluse, sur l'espace Agora.

14h : Le SDIS au service des territoires, par le Colonel Christophe PAICHOUX, sur l'espace Agora.

14h30 - 16h : La parole aux Maires, sur l'espace Agora.

14h30 - 15h : Présentation de L'association « L'outil en Main » par Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV84 et Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et Anthony ZILIO, Maire de Bollène.

15h - 15h30 : Retour d'expérience sur l'Obligation Légale de Débroussaillage et l'opération conduite pendant 3 ans avec l'ONF pour le débroussaillage complet d'une colline située au coeur du village, par Frédérique ANGELETTI, Maire de Vaugines.

15h30-16h : Présentation du Pôle Multi Activités réalisé par la commune de Caumont sur Durance, par Claude MOREL, Maire de Caumont sur Durance.

16h : La Communication Préélectorale, par l'Ordre des Avocats de Vaucluse, sur l'espace Agora.

16h30 : Fermeture du Salon.

Parole aux maires

[Côté programme](#) (voir ci-dessus), la journée s'articule autour de plusieurs temps forts. En premier lieu, l'AG annuelle des maires de Vaucluse

« La nouveauté cette année c'est qu'il y a vraiment une volonté de faire intervenir les maires afin qu'il s'adresse aux autres maires pour partager leurs solutions et leurs retours d'expérience », annonce Benjamin Fievet.

Des échanges qui prendront la forme de tables rondes intitulée 'La Parole aux maires' qui, cette année,

Ecrit par le 10 février 2026

auront pour thème notamment 'Le retour d'expérience sur l'obligation légale de débroussaillement', par Frédérique Angeletti, maire de Vaugines, 'La présentation du pôle multi activités réalisé par la commune de Caumont-Sur-Durance' par son maire Claude Morel, ainsi que la présentation de l'association 'L'outil en main' par Pierre Gonzalvez et Anthony Zilio, maire de Bollène.

« C'est un événement très attendu, insiste [Marie-Céline Guibaud](#), directrice production et communication d'AP Média qui organise 17 salons de ce type en 2025. Parce que c'est avant tout un moment de rencontre et d'échange pour les élus et leurs cadres qui, finalement, n'en ont pas forcément beaucoup dans l'année. Un moment où ils peuvent parler de leur expérience, de leurs problématiques, de leur succès ainsi que des projets qu'ils ont mis en œuvre et réalisés. »

[Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse](#). Jeudi 13 novembre. 8h15 à 16h30. Parc des expositions d'Avignon. Hall A.

La liste des exposants

Aménagement et construction

AGILIS

ANGELOTTI AMENAGEMENT

BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

CARRIERES COPAT & COVAL

CFP84

CITEOS

COLAS

EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

ENEAL

ENERGIS ENGINEERING

EUROVIA

ROBERT TP

FRAMATEQ

GARD'BOIS

GÉOMÈTRES-EXPERTS DE VAUCLUSE

GHM - ECLATEC

GROUPE BRAJA

GROUPE CITADIS SPL TERRITOIRE VAUCLUSE

GROUPE OMNIUM

GSE

CONFLUENCE

KAZUBA- Toilettes publiques

KOMPAN

LUMIERES DE FRANCE

NEOTRAVAUX

NEOSOLAR

PURPLE ALTERNATIVE SURFACE

Ecrit par le 10 février 2026

QUALI-CITÉ
 RAMBIER AMENAGEMENT
 SAS MAURIN
 SNEF
 SIGNATURE MEDITERRANEE
 SOBECA
 SOLS PROVENCE
 GROUPE SOLS
 SUDCO
 TALCO LR
 UNICEM SUD PACA CORSE

Banque, Assurance, Social et Santé

AARPI AD&M - AVOCATS
 CNAS
 FEDERATION ADMR DE VAUCLUSE
 GROUPAMA MEDITERRANEE
 MNFCT
 MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE
 SFHE / AVPSE

Culture, Loisirs et Tourisme

A.D.A.M.A.84
 ASS DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DU VSE
 ESPACE ENSEIGNE

Énergie et Climat

ADS DESIGN
 AKUO ENERGY
 ALBIOMA SOLAIRE FRANCE
 ALTE
 Agence Locale de la Transition Energétique
 BLACHERE ILLUMINATION
 BORALEX
 CEDER
 CNR
 CVE
 EDF
 EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
 ENEDIS
 FALAIZE ENERGIES ALTERNATIVES
 GEOSYNERGIE
 GRDF

Ecrit par le 10 février 2026

H2AIR

HARGASSNER FRANCE ALPES

Q ENERGY

SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN

TOTALENERGIES

VEOLIA EAU

Environnement et Cadre de vie

COMMUNES FORESTIERES VAUCLUSE

CVALCYON

IDVERDE

INTERFEL - Fruits et légumes à l'école

PIETO - Sécurité des piétons

SUEZ

Institutionnels et cohésion territoriale

AGENCE DE L'EAU - Sauvons l'eau

ASSOCIATION DES MAIRES DE VAUCLUSE - AMV84

AVIGNON UNIVERSITE

BANQUE DES TERRITOIRES

CAF, CPAM et MSA - 80 ans de solidarité

CAPEB VAUCLUSE

CAUE DE VAUCLUSE

ADIL DE VAUCLUSE

CENTRE DE GESTION FTP 84

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE

CHAMBRE DE METIERS & ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FEDERATION BTP 84

FEPEM

ORDRE DES AVOCATS - BARREAU D'AVIGNON

PREFECTURE DE VAUCLUSE-SERVICES DE L'ETAT

REGION SUD

MAISON DE LA REGION 84

SAFER PACA

SOLIHA VAUCLUSE

UGAP

VAUCLUSE INGENIERIE

VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITE

Médias

MIDI LIBRE - MIDI LEGALES

Numérique et Connectivité

Ecrit par le 10 février 2026

ADMISTRIA
BOUYGUES TELECOM
E-FICIENS
ENETIK
Cybersecurité - Infogérance - Cloud souverain
ERM AUTOMATISMES ET IOT
MY-ETECHNO
GROUPE UNICOMM
LOGIROAD
MA COM'UNE
MAIRISTEM
ORANGE
VAUCLUSE NUMERIQUE

Sécurité, Prévention et Protection

GENDARMERIE NATIONALE
HIKVISION FRANCE
INEO EQUANS
LEASE PROTECT FRANCE
MIDITRACAGE
POLICE NATIONALE - DIPN DE VAUCLUSE
SDIS 84 - Sapeurs-Pompiers
SECURITE VOL FEU
SNEF CONNECT

Transport et Mobilités

CAMPING-CAR PARK
ELECTRIC 55 CHARGING
GRM - VVO
GROUPE IPPOLITO
GROUPE LA POSTE
PROVENCE COMPTAGE ROUTIER
BET MOBILITE ET TRAFIC
VOYAGES ARNAUD

Ecrit par le 10 février 2026

Isle-sur-la-Sorgue : Mayoly inaugure une nouvelle ligne de production de compléments alimentaires



Connu jusqu'alors pour la fabrication d'argiles thérapeutiques, le site industriel de [Mayoly](#), installé à l'Isle-sur-la-Sorgue, s'enrichit d'une nouvelle ligne de conditionnement de produits de micro nutrition. Elle a été inauguré le 23 septembre dernier par [Alexandre Nique](#), Directeur Général France de Mayoly, [Laura Dos Santos](#), directrice du site et [Pierre Gonzalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Une nouvelle étape dans le développement de l'implantation vauclusienne de ce laboratoire français et indépendant.

L'ouverture d'une nouvelle ligne de conditionnement de compléments alimentaires n'est pas en soi un événement susceptible de passionner les foules, en tout cas moins que [l'inauguration officielle de l'hôtel](#)

Ecrit par le 10 février 2026

[de Luxe de Patrick Bruel](#), qui se déroulait dans la même ville (l'Isle-sur-la-Sorgue), le même jour (le 23 septembre). Mais il faut savoir y regarder de plus près et comprendre que la mobilisation mise en œuvre pour cette occasion par l'entreprise pouvait avoir un sens. En effet, jusqu'alors le site de l'Isle-sur-la-Sorgue du laboratoire Mayoly était consacré exclusivement à la production d'argiles thérapeutiques. Cette mono production peut comporter certains risques notamment si la demande sur de types de produits venait à baisser. Ce qui a été le cas pendant la crise du Covid. Il fallait donc s'atteler à diversifier les activités pour consolider ses positions. Tel était l'objectif que s'était fixé sa directrice Laura Dos Santos. Ainsi est née l'idée d'installer à l'Isle-sur-la-Sorgue une nouvelle unité de conditionnement de produits proposés sous la marque Kersiens.



Chaine de production Keriens 3

L'entreprise a fait le choix de rénover un ancien bâtiment, nous épargnant par la même occasion la construction d'un énième et hideux hangar industriel

Menée tambour battant, la mise en œuvre de cette ligne de production n'a nécessité que 10 mois de travaux. Un délai tellement rapide qu'il n'a pas permis à l'entreprise de pouvoir candidater à des éventuelles aides publiques... Autre fait marquant Mayoly qui se veut exemplaire dans sa démarche RSE a fait le choix de rénover un ancien bâtiment (anciennes filatures de l'Isle-sur-la-Sorgue), nous épargnant par la même occasion la construction d'un énième et hideux hangar industriel qui font légion aujourd'hui. Au terme de la montée en charge de la production de cette nouvelle ligne, c'est à dire début 2026, 10 emplois auront été créés.

Ecrit par le 10 février 2026



l'équipe Mayoly de l'Isle sur la Sorgue.

Son positionnement premium lui vaut son référencement dans le réseau des pharmacies

Ce projet d'un montant d'un million d'euros s'inscrit dans un plan d'investissement du groupe qui en prévoit quinze. Et c'est le site de l'Isle-sur-la-Sorgue qui ouvre le bal, comme l'a confirmé Alexandre Nique, le nouveau Directeur Général France de Mayoly. Ce laboratoire français et indépendant est né il y a 115 ans, il s'est fait connaître pour le SMECTA (traitement des diarrhées). Suite à plusieurs acquisitions le groupe s'est diversifié sur les marchés de la micro nutrition, des probiotiques et des collagènes. Il propose aujourd'hui une soixantaine de références dans les domaines de la santé, de la forme et de la beauté. Son positionnement premium lui vaut son référencement dans le réseau des pharmacies. Le groupe compte 6 unités de production dont 5 en France et une présence dans une centaine de pays dans le monde.

Les compléments alimentaires, un marché en pleine expansion

Le marché des compléments alimentaires est en progression constante. En 2024, 61% des français ont consommé des compléments alimentaires et 77 % d'entre eux plusieurs fois dans l'année. Ce chiffre était de 46 % en 2018 (Source SYNADIET, syndicat des producteurs de compléments alimentaires). En 2023, le CA de la filière s'est établi à 2,7 milliards d'euros en progression de 3 % par rapport à 2022. Le dynamisme de ce marché s'explique à la fois par le soucis des français pour leur santé et les indices de satisfaction tirés de la consommation des compléments alimentaires. La nécessité de renforcer ses

Ecrit par le 10 février 2026

défenses immunitaires restant un des premiers motifs de leur consommation avec le stress et les troubles du sommeil.

« Cet hôtel me ressemble » : Patrick Bruel lors de l'inauguration de l'Isle de Léos à l'Isle-sur-la-Sorgue



Ouvert depuis juillet dernier, l'hôtel l'Isle de Léos a été officiellement inauguré le 23 septembre dernier en présence de Patrick Bruel, son propriétaire, de Sébastien Bazin, le président du groupe Accor, de Maud Bailly, directrice de la collection MGallery, de Pierre

Ecrit par le 10 février 2026

Gonzalvez, le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Jean-Philippe Nuel, l'architecte du lieu. Un événement qui marque symboliquement la fin des 3 années de travaux nécessaires à la transformation de l'ancienne scierie des frères Rousset.



l'inauguration ©DR

Après un démarrage qui a fait couler beaucoup d'encre et essuyer de nombreuses critiques, tout va pour le mieux à l'Isle de Léos. « C'est inhérent à tout lancement se défend » Patrick Bruel, « mais beaucoup de ces critiques n'étaient pas justifiées, comme celle d'un client mécontent qui s'est plaint du SPA alors qu'il n'était pas encore ouvert » poursuit-il. Beau joueur, il n'en veut pas à tous ceux qui l'ont critiqué. « Aujourd'hui tous les retours sont extrêmement positifs et l'état de nos réservations en est la plus belle preuve » ajoute le chanteur-comédien. Mais, pour lui le plus beau compliment lui vient des habitants de l'Isle-sur-la-Sorgue qui l'ont remercié d'avoir conduit ce projet. Un établissement 5 étoiles qui vient judicieusement compléter l'offre hôtelière de la cité des antiquaires. « Beaucoup de personnes me disent qu'elles ont l'impression que cet hôtel a toujours été là » précise Patrick Bruel. « Sans doute le plus des

Ecrit par le 10 février 2026

compliments » ajoute-t-il.

« Un endroit emblématique de la Provence et qui ne soit pas ostentatoire »

Conçu par l'architecte Jean-Philippe Nuel, cet hôtel se veut à la fois d'inspiration provençale et de facture contemporaine. « Un endroit emblématique de la Provence et qui ne soit pas ostentatoire... j'ai souhaité qu'on reçoive les clients comme à la maison » confie Patrick Bruel. « Au fond cet hôtel me ressemble et j'en suis tellement fier » ajoute-t-il.



Le bar ©DR

Cet hôtel se veut également un lieu ouvert aux arts plastiques avec une centaine de points d'exposition répartis partout dans l'établissement. Comme un clin d'œil à tous les artistes qui sont venus en terre provençale chercher l'inspiration. Depuis son ouverture, l'Isle de Léos expose les œuvres du plasticien et peintre Raphaël Thierry un artiste islois disparu prématurément en 2021. Une façon de rendre hommage

Ecrit par le 10 février 2026

à cet artiste née lui aussi de l'autre côté de la méditerranée.

« J'ai acheté cette ancienne scierie sans vraiment savoir ce que j'en ferais »

« Je suis installé en Provence, à quelques kilomètres de l'Isle-sur-la-Sorgue, depuis maintenant plus de 20 ans » aime à rappeler Patrick Bruel. Dans sa propriété baptisée le Domaine de Léos (contraction de Léon et Oscar, les deux fils de Patrick Bruel) on y produit du vin, de l'huile d'olive, du miel, des confitures, des produits cosmétiques. « En Provence, j'y venais régulièrement quand j'étais jeune, c'est aujourd'hui un ancrage important pour moi et ma famille, et j'ai toujours des liens forts avec l'Isle-sur-la-Sorgue » ajoute-t-il.



l'extérieur ©DR

Ecrit par le 10 février 2026

Patrick Bruel n'avait pas vraiment en projet d'ouvrir un hôtel. « Un jour on est venu me chercher pour me faire visiter une maison, j'y suis allé et j'ai eu un coup de cœur pour le lieu, et j'ai acheté cette ancienne scierie sans vraiment savoir ce que j'en ferais, mais assez vite l'idée d'en faire un hôtel s'est imposée, et la municipalité m'a soutenu de suite dans ce projet » explique-t-il.

« On début je pensais que ce serait un petit truc mais non ça été beaucoup de travail et de sueur »

« Ensuite, je suis allé voir Sébastien Bazin, (le PDG du groupe Accor, leader mondial dans l'hôtellerie) que je connaissais bien, pour voir comment nous pourrions travailler ensemble » poursuit le chanteur-comédien. Il l'a dirigé vers Maud Bailly directrice de la collection MGallery, une marque du groupe Accor qui réunit 125 hôtels de luxe et de caractère partout dans le monde. L'isle de Léos a rejoint cette franchise ce qui lui permet ainsi de profiter de tout l'écosystème proposé par le groupe Accor. « Cet hôtel comme tous ceux de la marque MGallery est un endroit pour revenir avec une histoire » ajoute Maud Bailly. « Pouvoir s'appuyer sur les moyens d'un groupe important était essentiel pour le projet » précise Patrick Bruel. « Je me suis personnellement impliqué dans ce chantier et au début je pensais que ce serait un petit truc mais non ça été beaucoup de travail et de sueur, plus que je ne l'imaginais » et d'ajouter : « dans l'hôtellerie on démarre mégalo et on termine humble ».

« Ce projet m'a rempli pleinement et au fond que je chante, joue la comédie, cultive des oliviers ou ouvre un hôtel c'est la même mission qui se poursuit : faire du bien » conclue le chanteur-comédien-oléiculteur-viticulteur-hôtelier.

Ecrit par le 10 février 2026



Sébastien Bazin PDG Accor, Maud Bailly directrice MGallery, Patrick Bruel et Jean Philippe Nuel architecte. ©DR

L'Isle-sur-la-Sorgue : Festiff, un nouveau festival de cinéma pour se faire du bien

Ecrit par le 10 février 2026



Les 11 et 12 octobre prochain, l'Isle-sur-la-Sorgue accueillera la première édition du Festiff, un festival qui proposera uniquement des films qui suscitent des émotions positives et de l'optimisme. Imaginé par l'acteur et réalisateur, [Maurice Barthélémy](#), et le producteur [Thomas Bruxelle](#), ce festival proposera une sélection de 6 films avec 3 avant-premières. Parrainé par Pierre Lescure, le Festiff aura comme invité d'honneur le réalisateur Eric Tolénado.

Axé en priorité sur le cinéma « feelgood » (en bon français pour « se sentir bien »), ce festival a également pour ambition de favoriser l'émergence de projets et de s'ouvrir à d'autres disciplines comme

Ecrit par le 10 février 2026

la littérature, avec la présence notamment de l'écrivaine Maud Ankaoua (au centre d'art Campredon) ou les arts-graphiques avec l'exposition « les petites luxures » (à la Tour d'Argent). Les projections auront lieu au Ciné sur la Sorgue (www.cinesurlasorgue.fr), le nouveau cinéma du centre-ville ouvert en mai 2024. Dans différents endroits de la ville des expositions, animations, rencontres, séances de dédicaces seront organisés sur le même thème. Côté people ont répondu présent à cette première édition du Festiff : Arthur Dupont, Baptiste Lecaplain, Caroline Anglade, Elise Larnicol, Eric Toledano, Marilou Berry, Maud Ankaoua, Patrick Bruel, Pauline Clément et Pierre Lescure.

Ce festival se veut également 100% éco-responsable et s'est rapproché pour cela de l'association Océan Project Rescue. L'objectif est de sensibiliser le grand public sur l'état de l'environnement, des cours d'eau, des mers et océans. A cette occasion, une plage Festiff sera aménagée sur les bords de la Sorgue. Une descente de la rivière en bateau à fond plat par les invités du festival est prévue pour le dimanche 12 octobre à 11h30. Quant à l'inauguration de l'évènement elle aura lieu, en fanfare, le samedi 11 octobre à 11h30 devant le cinéma sur la Sorgue.

Infos pratiques

Festival Festiff : les samedi et dimanche 11 et 12 octobre au cinéma sur la Sorgue 3, rue de la république Isles-sur-la-Sorgue.

Prix des places 6€, 30 € le pass week-end.

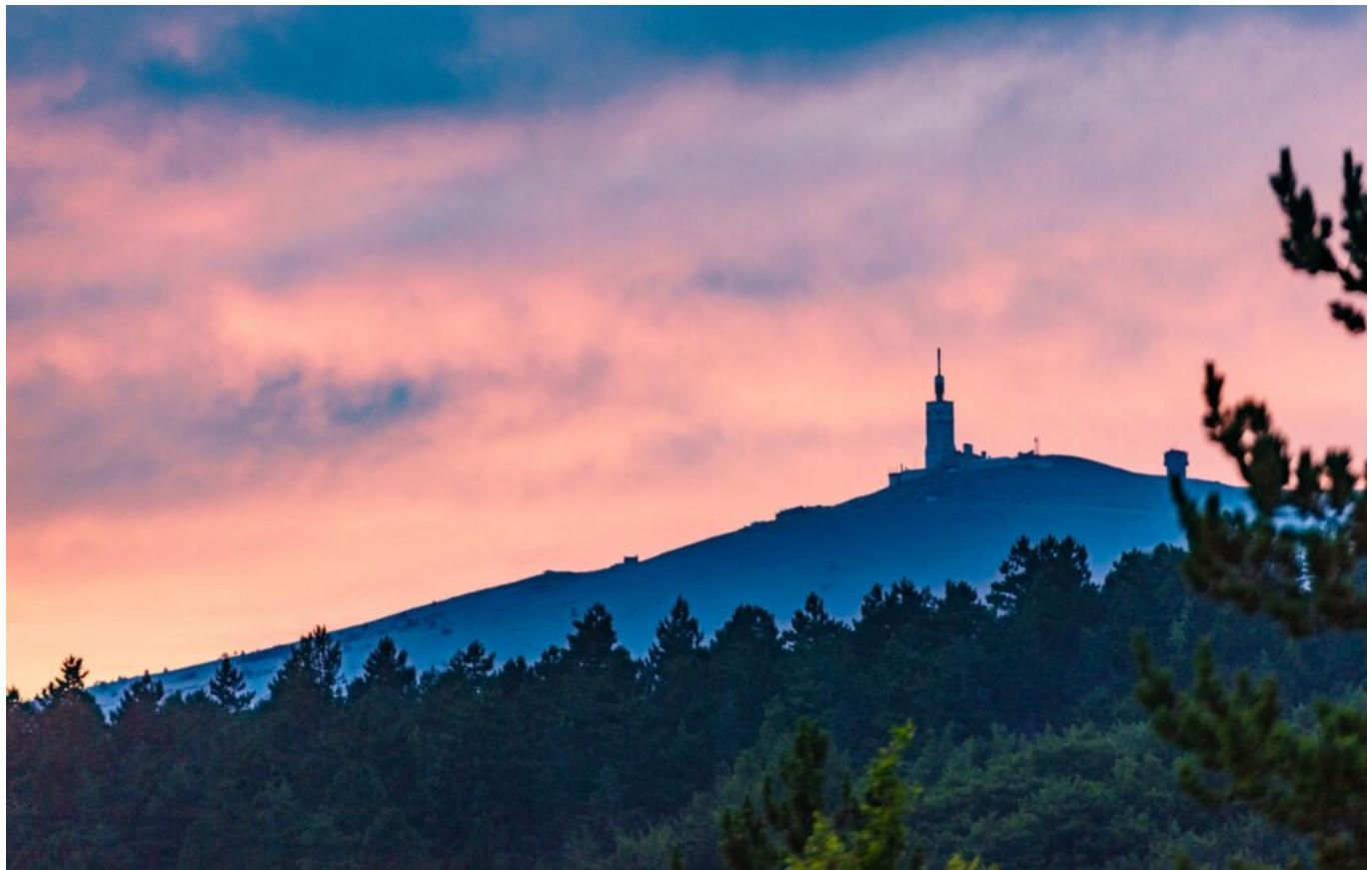
La programmation du Festiff:

- « Intouchables » de Eric Toledano et Olivier Nakache
- « L'âme idéale » de Alice Vial
- « Ma frère » de Lise Akoka et Romane Gueret
- « Marcel et Monsieur Pagnol » de Sylvain Chomet
- « T'as pas changé » de Jérôme Commandeur
- « Une fille en or » de Jean-Luc Gaget

Détail de l'événement sur : <https://islesurlasorguetourisme.com/festiff-220305>

Vaucluse Provence attractivité : continuer de donner envie de Vaucluse

Ecrit par le 10 février 2026



« **Donner l'envie d'un Vaucluse nature, préservé, durable et responsable** », c'est l'idée force de VPA, l'agence de développement et touristique du Conseil départemental de Vaucluse, qui vient de tenir son assemblée générale annuelle.

Dès son mot d'accueil, le président de [VPA](#) (Vaucluse Provence attractivité), [Pierre Gonzalvez](#) insiste : « Nos missions ont évolué au fil des ans pour répondre à des enjeux touristiques, économiques et résidentiels, dans un territoire où il fait bon vivre, étudier, travailler, investir et entreprendre. Pour en préserver l'essence, il nous faut un plan de transition respectueux de l'environnement qui lisse la fréquentation tout au long de l'année ».

Une saison touristique qui s'étale de plus en plus

Quelques chiffres le prouvent, le '4 saisons' fait son chemin, même si l'été reste le temps fort du tourisme (35%), le printemps arrive en 2^e position (29%), suivent l'automne (20%) et l'hiver (16%). [Alain Gevodant](#), manager Pôle Ingénierie et Chef de projets Tourisme au sein de VPA en ajoute d'autres : 4,8 millions de touristes par an, 300 jours de soleil, 22,3 millions de nuitées, 12 000 emplois directs et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Ecrit par le 10 février 2026



Crédit : VPA/Linkedin

Pour sa part Cathy Fermanian, directrice de VPA, parle « D'une attractivité globale, transversale, d'une douceur de vivre dans le Vaucluse, d'une qualité de vie pour les habitants, les entrepreneurs, les familles comme les touristes. Nous devons prendre en compte la sobriété foncière, lutter contre les déserts médicaux. Avec la cure minceur imposée par la situation économique, nous allons participer à moins de salons et favoriser la communication dématérialisée sur internet pour attirer les touristes. 2 305 000 visites (+18%) ont été enregistrés sur les sites du Top 10 des villages les plus attractifs de Vaucluse. D'ailleurs nous allons refondre nos sites web. »

« Le Vaucluse est un territoire à taille humaine. »

Cathy Fermanian, directrice de VPA

Elle poursuit : « Le Vaucluse est un territoire à taille humaine. Une alternative aux grandes métropoles. Une pépite aux multiples facettes : viticulture et œnotourisme, culture, festivals, paysages, produits du terroir de qualité, naturalité, villages fleuris, sites remarquables, musées, studios d'animations, gastronomie, climat, circuits pour les randonneurs et les cyclistes, deux parcs naturels régionaux, celui du Ventoux et celui du Luberon... Mais nous sommes aussi là pour prendre le pouls des entreprises, aider à leur installation, trouver aussi du travail pour les conjoints. Tout cela implique une prise en compte collective et cohérente du sujet. »

Continuer à semer des petites graines pour l'attractivité vauclusienne

Ecrit par le 10 février 2026

Justement, côté économie en 2024, 167 projets ont été détectés, 40 accompagnés, 16 entreprises implantées, 20M€ investis sur le territoire et 224 emplois seront créés à terme d'ici 3 ans. Par exemple [Hubcycle](#) à Avignon qui valorise des coproduits en ingrédients naturels pour la cosmétique et la nutraceutique, [Novar](#) une société néerlandaise de photovoltaïque implantée sur la pépinière [Créativa](#) ou encore [La Bécanerie](#) spécialisées dans les pièces détachées pour deux roues qui va se déplacer d'Avignon à Sorgues d'ici la fin de l'année.

VPA va donc continuer à semer de petites graines qui porteront leurs fruits dans quelques mois, à creuser son sillon, à structurer son action au service de tous les territoires, tendre vers un tourisme responsable, développer les filières d'excellence, faire rayonner le département, favoriser la destination Vaucluse envers les agences de tour-opérateurs et la presse spécialisée. Et le passage de la caravane du Tour de France le 22 juillet par Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Sarrians, Aubignan, Caromb, Bédoin, l'arrivée au sommet du Mont Ventoux avec une bataille âpre entre les champions Pogacar, Vingegaard et autres Bernal et Evenepoel attirera à coup sûr les foules. Comme l'étape Bollène-Valence du lendemain, ses images TV retransmises dans le monde entier vont, elles aussi, séduire des millions de touristes, français et étrangers.

Les maires de Vaucluse déplorent la baisse de la Taxe d'aménagement perçue par les communes

Écrit par le 10 février 2026



Le Président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d'aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s'explique d'une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l'AMV également maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Depuis cette réforme, la taxe d'aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que de nombreux propriétaires omettent de déclarer l'achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »

« Cette situation fragilise les finances locales. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations

Ecrit par le 10 février 2026

déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.